

- **ADMINISTRATION**

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2016

Le conseil a résolu de modifier le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2016, en changeant l'heure du début des séances ordinaires pour **19 h** au lieu de 19 h 30, et ce, à compter de la séance ordinaire du 12 septembre 2016.

Autorisation de signature d'une entente entre la Ville de Rigaud et la Municipalité de Pointe-Fortune pour la fourniture de services en sécurité incendie, en prévention et en premiers répondants

Le conseil a autorisé la signature de l'entente survenue entre la Ville de Rigaud et la Municipalité de Pointe-Fortune pour la fourniture de services en sécurité incendie, en prévention et en premiers répondants, le tout pour une durée de trois ans avec possibilité de renouvellement de deux ans pour les services en sécurité incendie et en prévention. Pour le service des premiers répondants, cette entente est d'une durée d'une année seulement et sera réévaluée à l'automne 2017.

Autorisation de signature d'une entente concernant le service PerLE et nomination du responsable de gestion

Le conseil a nommé monsieur Luc Boyer, directeur du Service du développement économique, à titre de responsable de la gestion de l'entente concernant le service PerLE, un service d'informations provincial sur les modalités d'obtention de divers permis sur le portail Québec, en particulier pour les entreprises.

Semaine nationale de la sécurité des conducteurs adolescents

Puisque la Semaine nationale de la sécurité des conducteurs adolescents est une semaine dédiée à sensibiliser le public et à trouver des solutions pour éviter les décès d'adolescents sur les routes de l'ensemble du Canada et que nous jouons tous un rôle dans la mise en œuvre du changement parmi nos pairs, dans les salles de classe tout comme dans nos communautés, le conseil déclare la 3^e semaine d'octobre la Semaine nationale de la sécurité des conducteurs adolescents.

Aménagement paysager sur le terrain de la Fabrique Sainte-Madeleine au coin des rues Saint-Jean-Baptiste Est et Saint-Pierre

Le conseil a résolu que la Ville de Rigaud s'engage dans le projet de création d'un nouvel aménagement paysager sur le terrain de la Fabrique Sainte-Madeleine, à assumer les frais d'entretien et, advenant que la Ville mette fin à son entretien, le terrain devra être remis à son état actuel, soit gazonné.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a autorisé que les comptes énumérés dans la liste datée du 8 août 2016 totalisant 298 746,73\$ pour le fonds d'administration, 1 425,10\$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 56 178,78\$ payés par délégation soient payés.

Aide financière à la Fabrique de la paroisse Sainte-Madeleine pour l'organisation de la Fête des défunts 2016 et le Bazar 2016

Le conseil a octroyé, à titre d'aide financière à la Fabrique de la paroisse Sainte-Madeleine une somme de 270\$ pour défrayer des coûts reliés à l'organisation de la Fête des défunts 2016 qui aura lieu le 28 août 2016 et une somme de 450\$ pour défrayer les coûts reliés à l'organisation du Bazar 2016 qui aura lieu le 19 octobre.

Aide financière au Club de pétanque de Rigaud pour la soirée de fermeture de la saison 2016

Le conseil a octroyé une somme de 150\$ au Club de pétanque de Rigaud à titre d'aide financière pour payer les coûts reliés à la musique lors de la soirée de fermeture de la saison 2016 qui aura lieu le 26 août 2016.

Aide financière au Centre d'action bénévole L'Actuel en soutien aux activités de reconnaissance des bénévoles

Le conseil a octroyé une somme de 180\$ au Centre d'action bénévole L'Actuel à titre d'aide financière en soutien aux activités de reconnaissance des bénévoles.

Aide financière à MM. Michel Boudreau et Simon Marcoux pour leur participation à l'Obstacle Course Racing World Championship

Le conseil a octroyé à messieurs Michel Boudreau et Simon Marcoux, tous deux pompiers à la Ville de Rigaud, une somme de 250\$ chacun, à titre d'aide financière pour leur participation à l'Obstacle Course Racing World Championship qui aura lieu en octobre 2016. Ce championnat regroupe les meilleurs participants des courses à obstacles d'un peu partout dans le monde. Le conseil souhaite bonne chance à ces messieurs.

- **RESSOURCES HUMAINES**

Le conseil a autorisé l'embauche suivante :

– Madame Josée Raymond au poste de préposée à la gestion documentaire (poste temporaire à temps partiel) à raison de 21 h par semaine, à compter du 11 août 2016, et ce, jusqu'au 16 décembre 2016 inclusivement.

Suspension disciplinaire et terminaison de l'emploi d'un employé de la Ville de Rigaud

Le conseil a résolu d'entériner la suspension disciplinaire sans solde d'une durée de cinq semaines imposée à un employé de la Ville, puis de terminer son emploi en date du 8 août 2016.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Le conseil a autorisé la préparation et le lancement des appels d'offres suivants :

- Forage d'un nouveau puits – secteur Agathe – phase III;
- Entretien ménager de l'édifice Paul-Brasseur (volet 1) et entretien ménager de fin de semaine et lors de congés dans certains édifices municipaux (volet 2);
- Nettoyage des étangs aérés.

Le conseil a octroyé les contrats suivants :

- Travaux de construction d'un hôtel de ville à l'entreprise Construction Cogela inc., qui était le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 4 220 364\$, plus toutes taxes applicables;
- Acquisition d'équipements pour les sentiers de L'escapade, plus particulièrement pour l'acquisition de 5 barrières pour les entrées de sentiers, à l'entreprise Atelier Trottier inc. au montant de 2 225\$, plus toutes taxes applicables;

- Acquisition d'équipements pour les parcs municipaux, plus particulièrement d'un siège parent-enfant à l'entreprise TechSport inc. au montant de 899,49\$, plus toutes taxes applicables, et de filets protecteurs pour la patinoire à l'entreprise Distribution Sports et Loisirs inc. au montant de 2 765\$, plus toutes taxes applicables;
- Mandat d'arpentage d'une partie des sentiers de L'escapade à l'entreprise Arsenault Bourbonnais et Ass. au montant de 9 500\$, plus toutes taxes applicables;
- Prolongement du réseau de distribution du gaz naturel en vue de l'alimentation du futur hôtel de ville à l'entreprise Gaz Métro au montant de 25 000\$, plus toutes taxes applicables.

GESTION DU TERRITOIRE

Le conseil a autorisé les demandes de PIIA suivantes :

- 2 (projeté), rue J.-Hyacinthe-Leduc : nouvelle construction (bâtiment principal), à la condition que le bâtiment soit reculé d'un minimum de trois mètres afin de permettre un aménagement paysager qui camouflera l'aire de stationnement en cour avant;
- 30-30A, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest : ajout d'une fenêtre au mur latéral du bâtiment principal;
- 358, chemin du Petit-Brûlé : démolition et reconstruction de la partie arrière du bâtiment principal, agrandissement de la galerie existante et ajout d'une véranda sur celle-ci;
- 125, chemin de l'Anse : agrandissement du bâtiment principal en cour latérale gauche.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.

Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca